

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Nucleaire-il-y-a-lieu-de-s-inquieter-de-l-54370>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°77 > **Nucléaire : il y a lieu de s'inquiéter de l'optimisme d'EDF**

8 juin 2018

## Nucléaire : il y a lieu de s'inquiéter de l'optimisme d'EDF

**Régulièrement interrogée par la presse sur le financement du démantèlement des centrales nucléaires, EDF continue d'affirmer que celui-ci s'effectuera en conformité avec un "calendrier raisonnable et pour des coûts maîtrisés". Selon l'électricien en effet, le coût de démantèlement d'un réacteur se situe entre 350 et 500 millions d'euros en fonction de la complexité de l'installation.**

Le parc nucléaire français est composé des 58 réacteurs à eau pressurisée actuellement en service, auxquels il faut ajouter des équipements anciens totalement à l'arrêt. Ce parc ancien comporte les six réacteurs de la filière dite UNGG (pour Uranium naturel graphite gaz) ; le réacteur à eau lourde de Bénévent ; Chooz A, un réacteur à eau pressurisée confiné (dans une espèce de grotte artificielle) et Superphénix. Aucun de ces réacteurs n'a pour l'instant été totalement démantelé alors qu'ils ont été mis à l'arrêt entre 1985 et 1997.

### **EDF est le seul opérateur au monde à proposer des estimations aussi basses**

Le démantèlement des centrales nucléaires n'est pas une question exclusivement française. Les exploitants américains et d'autres pays européens ont également fourni des estimations du coût de ces opérations. Elles font apparaître un coût par réacteur de l'ordre du milliard d'euros, soit deux à trois fois plus que les estimations d'EDF. Plusieurs fois interrogée à ce sujet par l'ASN (Autorité de sûreté nucléaire) et les ONG, EDF a justifié ce faible coût par la relative uniformité du parc français, et son statut d'opérateur unique. Ces paramètres permettent sans doute de réaliser des économies d'échelle, mais EDF ne les a pas chiffrées précisément et l'on voit difficilement comment la standardisation du parc pourrait permettre de diviser par trois la facture du démantèlement. D'autant que l'on a jamais vu une estimation de coût respectée dans le nucléaire.

## Pas d'estimation réacteur par réacteur

En tant que rapporteure d'une mission d'information parlementaire portant sur la faisabilité technique et financière du démantèlement des installations nucléaires françaises, j'ai pu interroger EDF sur la méthode adoptée pour chiffrer les coûts. La méthode établie, dite Dampierre 09, se base sur un modèle unique de réacteur - le réacteur de Dampierre - qui a ensuite été extrapolé aux 58 réacteurs français. Or aussi bien les ONG que des experts indépendants pointent du doigt le manque de rigueur d'une telle extrapolation, car celle-ci ne tient pas compte de l'historique d'exploitation des sites, qui présentent des différences notables.

De plus, cette estimation a été faite avant la catastrophe de Fukushima, qui a entraîné un renforcement des exigences en termes de sécurité. Exigences vraisemblablement coûteuses dont, malgré nos demandes réitérées dans le cadre de cette mission d'information parlementaire, nous n'avons jamais pu connaître le montant. À cela s'ajoute les cas particuliers des réacteurs UNGG dont les plans ont pour certains été perdus, ainsi que la mémoire de l'historique d'exploitation.



L'ASN refuse de valider les estimations nancières d'EDF, jugeant insuffisamment fondées les hypothèses optimistes de l'opérateur.

DR

De ce point de vue, EDF se distingue de ses concurrents européens qui ont tous établi un plan financier réacteur par réacteur afin de prendre en compte leur spécificité. C'est la raison pour laquelle l'ASN a réitéré le 12 juillet dernier son refus de valider les estimations financières d'EDF, jugeant insuffisamment fondées les hypothèses optimistes de l'opérateur. Manquent notamment le détail des calculs opérés par EDF, ainsi qu'un accès complet aux études menées.

## Aucun démantèlement achevé à ce jour

Les prévisions d'EDF sont d'autant plus inquiétantes que l'opérateur n'a à ce jour achevé aucun démantèlement. Ce qui ne l'empêche pas de continuer à affirmer la supériorité de son savoir-faire.

Le réacteur de Chooz, régulièrement présenté comme la vitrine du savoir-faire d'EDF et dont le démantèlement est le plus avancé en France, ne sera totalement déconstruit qu'en 2032, selon EDF, si le planning est tenu. D'autres exemples, tels que les réacteurs de Brennilis ou Superphénix, donnent à voir des retards et des révisions de coûts très importants.

La situation des six UNGG est encore plus ahurissante. Alors même que le dernier réacteur de cette filière a été arrêté il y a déjà vingt ans, que le réacteur américain de Fort Saint-Vrain, qui présente des caractéristiques assez semblables à celles de nos UNGG, a été démantelé il y a déjà dix-neuf ans, qu'EDF a réalisé des études sur cette question pendant quinze ans et que sa stratégie de démantèlement a été validée par l'ASN, EDF se serait rendu compte qu'il ne serait pas possible de réaliser le démantèlement dans les conditions prévues et qu'il allait falloir le reporter en 2106, soit "au début du XXI<sup>e</sup> siècle" pour reprendre les termes de l'ASN. Autrement dit, il faudra plus d'un siècle pour démanteler ces réacteurs ! Ce qui représente six générations humaines. Alors qu'il est courant de parler de solidarité inter-générationnelle dans de nombreux domaines, on ne saurait exempter l'industrie nucléaire d'une telle exigence.

Au coût très vraisemblablement sous-évalué, s'ajoutent des difficultés financières majeures pour EDF. En effet, l'électricien est engagé dans une vaste opération de maintenance destinée à prolonger la durée de vie des réacteurs au-delà de quarante ans, appelée "grand carénage", pour un coût officiel de 50 milliards d'euros. Mais là encore, l'ASN et la Cour des comptes s'inquiètent de la sous-évaluation vraisemblable de ce chantier, qu'elles estiment plutôt autour de 100 milliards d'euros. Au-delà de son évaluation financière, c'est la pertinence de ce chantier qui interroge alors que la loi de transition énergétique votée en 2015 prévoit la fermeture de plusieurs réacteurs. Enfin, on peut ajouter les sur-coûts de l'EPR de Flamanville et les risques pris à Hinkley Point.



Il faut que les coûts cachés de la filière soient pris en compte, faute de quoi nous ne disposerons pas des fonds nécessaires au démantèlement.

© iCreative3D

## **L'électricité nucléaire n'est pas bon marché**

Au vu de ces réévaluations, force est de constater que l'argument du coût de l'électricité française bon marché grâce à la filière nucléaire doit être largement reconsidéré. Il faut que les coûts cachés (d'entretien, de démantèlement...) de la filière soient pris en compte, faute de quoi nous ne disposerons pas des fonds nécessaires au démantèlement de notre parc nucléaire.

À cet égard, il est urgent qu'EDF réévalue ses coûts de démantèlement et engage pour de bon le chantier du démantèlement de ses installations, car quels que soient les choix futurs (beaucoup, un peu ou pas du tout de nucléaire) il faudra bien s'atteler au démantèlement. À moins que pour EDF l'hypothèse implicite soit un renouvellement indéfini du parc (donc des démantèlements à minima des installations) ce qui est en contradiction avec la loi de transition énergétique qui signifie concrètement la réduction d'un tiers du nombre de réacteurs.



© Creativemarc-Shutterstock

La question n'est pas seulement celle de l'équilibre financier de l'entreprise : compte tenu des coûts engagés, c'est l'équilibre financier de l'État qui est visé. Alors que les coûts de production d'électricité d'origine renouvelable s'effondrent et que celui des batteries va suivre à très court terme le même chemin, penser que nos choix du XXe siècle resteraient pertinents au XXIe est la pire des illusions. On devrait alors payer deux fois : l'une pour tenter de poursuivre les choix passés et une autre fois pour s'aligner sur ce que les autres pays auront fait. Avec le retard technologique et industriel qui en est le corollaire.

**Barbara Romagnan** Ancienne députée PS Rapporteuse d'une étude sur la faisabilité technique et financière du démantèlement des installations nucléaires, publiée en février 2017

Article initialement publié sur : [www.alternatives-economiques.fr](http://www.alternatives-economiques.fr)